

ANIMATION

Relevant du coordonnateur jeunesse, les animateurs engagés sur une base contractuelle, durant l'année, ont pour mandat d'offrir des activités animés à différents groupes, que ce soit des groupes de nature pédagogique ou institutionnelle.

Description de tâche :

L'animateur/animatrice a pour responsabilités l'animation, l'encadrement et la sécurité des enfants à partir de l'accueil des groupes, durant les périodes d'activité, les déplacements jusqu'à leur départ.

Il doit entre autres :

- Planifier et organiser des activités attrayantes pour toutes les clientèles;
- Encourager les habitudes et attitudes positives chez les jeunes;
- Valoriser les jeunes;
- Maintenir la discipline et assurer un déroulement sécuritaire des activités
- Intervenir adéquatement auprès des jeunes, des éducateurs et professeurs et, le cas échéant, avec les parents;
- Voir à la bonne utilisation du matériel;
- Participer aux réunions d'équipe planifiées;
- Accomplir toute autre tâche connexe à la réalisation de la programmation

Exigences :

- Détenir un diplôme de quatrième secondaire;
- Obtenir sa certification DAFA (un atout);
- Posséder un certificat valide de premiers soins et de réanimation cardiaques d'un organisme reconnu
- S'engager à suivre toute formation maison jugée pertinente par l'équipe de coordination afin d'assurer la réalisation de la programmation.

Veillez, s'il-vous-plaît, envoyer votre *curriculum vitae* ainsi qu'une lettre de motivation à l'adresse courriel suivante : recrutement.cjcm@gmail.com